# REGLEMENT DEROULEMENT DE LA CHASSE AUX ŒUFS (10/04/2023)

## • Inscription et enregistrement

Les enfants sont inscrits dans un des trois groupes correspondant à une tranche d'âge : 3/5 ans - 6/8 ans - 9/11 ans

A leur arrivée, munis de leur boite de 6 œufs, ils s'enregistrent à la table d'accueil et repartent avec les consignes du jeu.

#### • Lieu

La chasse aux œufs des 3/5 ans se déroulera dans le jardin de la halte-garderie « la Farandole ». L'accès se fera par une petite porte grillagée située à côté de la salle des mariages.

La chasse aux œufs des 6/8 ans et 9/11 ans se déroulera dans le *parc de la Mairie*. Seuls les parents des 3/5 ans sont autorisés à accompagner leurs enfants.

# Programme

Attendre impérativement les coups d'envoi de la chasse avant de commencer à chercher les œufs!

# Attention changement dans l'ordre des catégories

1er coup d'envoi à 15h30 : les 6/8 ans chasseront. Les 3/5 et 9/11 ans participeront pendant ce temps aux diverses animations.

2ème coup d'envoi à 16h15: Les 3/5ans et les 9/11 ans chasseront. les 6/8 ans participeront à leur tour aux animations.

3ème coup d'envoi à 16h45 : chasse des parents à la recherche de l'œuf en or

## • Règle du jeu

Chaque enfant devra ramasser 6 œufs maximum de couleurs différentes. Ils devront les rapporter à la table d'échange. Ils repartiront avec des œufs en chocolat.

Un œuf en or par tranche d'âge devra être trouvé et échangé contre un lot surprise.

La participation aux diverses animations permettra à vos enfants de gagner des friandises supplémentaires.

# **BONNE CHASSE!**





